

Mécanique : Unités de coupe hélicoïdales & rotatives et leurs accessoires

Dates : 22-23-24 Janvier 2019

Lieu : Toulouse

Nombre de places : 12

(Seuls seront pris en compte les 12 premiers dossiers d'inscriptions **complets** parvenus à l'AGREF (le cachet de la poste faisant foi).

Documents joints :

✓ Programme du stage à remettre au participant.

✓ Convention de formation à renvoyer à l'AGREF.

Documents à retourner à : AGREF-Formation - BP 307 - 64208 - Biarritz Cedex

- ✓ Conventions de formation **à retourner en 2 exemplaires** remplies et signées.
- ✓ Deux chèques en règlement :

- soit du coût pédagogique non membre AGREF	= 830 euros.
du coût pédagogique membre AGREF	= 750 euros.
- et des frais d'hébergement en single et tous les repas	= 350 euros.
ou les repas du midi uniquement	= 84 euros.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LA CONVENTION ET LES REGLEMENTS

Inscription, enregistrement et convocation :

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Toute inscription reçue 15 jours avant la date du stage ne sera satisfaite que dans la mesure des places disponibles. Aucune réclamation pour non-satisfaction des demandes ne pourra être retenue si le nombre maximum d'inscrits est dépassé, même avant cette date.

- Un accusé réception ainsi que les factures vous seront adressés, **par e-mail**, à réception du dossier complet.
- Une convocation avec le plan d'accès sera adressée au golf, **par e-mail**, avant le stage. Le stagiaire devra la présenter à son arrivée le premier jour du stage.

IMPORTANT : MERCI DE BIEN VOULOIR INDIQUER LISIBLEMENT UNE SEULE ADRESSE E-MAIL

Annulation :

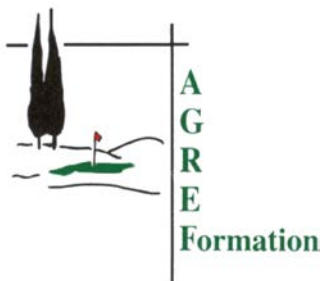
Tout stage n'atteignant pas, **UN MOIS** avant la date prévue un nombre minimum de participants sera reporté ou annulé. Les inscrits en seront informés individuellement et remboursés.

Toute annulation du fait du stagiaire devra être notifiée par écrit à l'AGREF :

- **Annulation reçue un mois avant** : Remboursement des droits d'inscriptions moins 50 € pour frais de dossier.
- **Annulation reçue après cette date** : Remboursement de la moitié des frais d'inscription.

Prise en charge et remboursement par le fonds de formation :

- **Avant le stage et le plus tôt possible** :
 - **Faire une demande préalable de prise en charge auprès de votre fonds de formation.**
- Si votre demande a été acceptée, et après le stage, envoyer à votre fonds de formation :
 - la convention,
 - les factures du coût pédagogique et des frais d'hébergement/repas,
 - l'attestation de présence qui sera remise au stagiaire à la fin du stage,
 - la copie de la feuille d'émargement qui vous sera adressée après le stage.



PROGRAMME DU STAGE

MECANIQUE

Unités de coupes hélicoïdales et rotatives et leurs accessoires

Public :

- Mécaniciens
- Intendants
- Adjoints
- Jardiniers

Lieu :

- Toulouse

Durée - Dates - Horaires :

- 3 jours - 21 h
- 22-23-24 Janvier 2019
- 1^{er} jour : 8 h 30 - 17 h 30
- 3^e jour : 8 h 00 - 16 h 30
(Attention : aucun départ le 3^e jour avant 16 h 30)

Intervenant :

- Pierre POURSEL
Directeur technique

Prix :

- Coût pédagogique : **830 €**
- Coût Membre AGREF : **750 €**

A rajouter :

- Frais hébergement en chambre single et tous les repas : **350 €**
- OU repas du midi : **84 €**

Organisme de formation :

AGREF-Formation
B.P. 307
64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05.59-52-86-52
E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

N° déclaration : 72 64 009 71 64
N° Siret : 38 75 26 247 000 29

Objectif pédagogique de la formation :

- Etre capable d'entretenir au quotidien les éléments de coupe et de les régler.

Programme des 3 jours de formation :

- **Présentations des différents organes d'une unité de coupe.**
- **Description et principes des accessoires :**
Brosses turf groomer, raclette, dispositifs anti-déchets, etc...
- **Entretiens quotidiens et périodiques :**
Graissage - Finesse - Hauteur - Rodage.
- **Corréler les réglages du cylindre et des accessoires.**
- **Savoir diagnostiquer les dysfonctionnements à partir de l'aspect visuel.**
- **Appréhender la nécessité de l'affutage.**
- **Atelier pratique avec utilisation de l'outillage et du matériel nécessaires. Travaux de groupe et restitution. :**
Démontage d'un élément pour révision - Changement des pièces d'usure - Remontage.
Tests.
- Documents remis aux stagiaires : éclatés de pièces – schémas de circuit électrique et hydraulique – Débat – Discussion.
- QCM – Bilan en fin de stage – Questionnaire à chaud. Questionnaires d'évaluation à froid envoyés à l'encadrement et au stagiaire 3 mois après le stage.
- **Nombre de participants limité à 12.**

Attention : aucun départ ne sera autorisé avant 16 h 30 le dernier jour du stage, donc pour votre retour prendre les dispositions (billets train ou avion) en conséquence.





CONVENTION DE FORMATION

(Application de l'article L.920-1 du Code du Travail)

Date d'enregistrement :

N° d'enregistrement :

Organisme de formation :

AGREF-Formation

Boite Postale 307 – 64208 – Biarritz Cedex
Tél. : 05-59-52-86-52 – E-mail : agref.golf@wanadoo.fr

N° Déclaration d'existence : 72 64 009 71 64

N° Siret : 38 75 26 247 000 29

Intitulé de l'action de formation :

**MECANIQUE : UNITES DE COUPE HELICOIDALES &
ROTATIVES & LEURS ACCESSOIRES**

Nombre d'heures :

21 h

Dates : 22-23-24 Janvier 2019

Lieu : Toulouse

Le Golf ou l'Entreprise :

✓ Adresse :

✓ Code Postal :

Ville :

✓ Téléphone :

E-mail (recommandé) :

désire inscrire à ce stage (merci de renseigner toutes les mentions) :

Nom :

Prénom :

N° sécurité sociale :

Situation dans le golf ou l'entreprise :

Intendant, adjoint Jardinier – Fontainier Mécanicien

En contrepartie de cette formation, le golf ou l'entreprise verse la somme de :

	Coût pédagogique non membre AGREF	: 830 €	€
	Coût pédagogique membre AGREF	: 750 €	€
à rajouter au choix :			
	Hébergement en chambre single + tous les repas	: 350 €	€
	Les repas du midi uniquement	: 84 €	€
	TOTAL		€

Par Chèque bancaire ou Virement bancaire à l'ordre d'AGREF-Formation n° compte IBAN :

FR53 3000 2017 3800 0007 0516 G33

Date :

Signature et cachet du Golf ou de l'Entreprise :

Signature et cachet d'AGREF-Formation :

A RENVOYER A